



Paris, le 3 décembre 2019

Communiqué de mise à disposition de la note d'information établie par Iliad dans le cadre de l'offre publique de rachat portant sur 11.666.666 de ses propres actions en vue de la réduction de son capital

**

Crédit Agricole Corporate & Investment Bank - Société Générale
conseils financiers, établissements présentateurs et garants de l'offre publique de rachat

BNP PARIBAS Corporate & Institutional Banking - Natixis
conseils financiers

PRIX DE L'OFFRE :

120 euros par action Iliad

DUREE DE L'OFFRE :

20 jours calendaires minimum

Le présent communiqué établi par Iliad est publié en application de l'article 231-27 1° et 2° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' « **AMF** »).

En application des dispositions de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 du règlement général de l'AMF, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 3 décembre 2019, apposé le visa n° 19-557 sur la note d'information relative à l'offre publique de rachat initiée par la société Iliad sur 11.666.666 de ses propres actions (l' « **Offre** »).

Il est précisé que la réalisation de l'Offre demeure sous condition de l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée le 20 décembre 2019 de la résolution relative à l'autorisation de procéder à une réduction de capital d'un montant brut maximum de 1,4 milliard d'euros¹ par voie de rachat par Iliad d'au maximum 11.666.666 de ses propres actions en vue de leur annulation.

La note d'information, visée par l'AMF, est disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Iliad (<https://www.iliad.fr>) et peut être obtenue sans frais auprès d'Iliad (16, rue de la Ville-L'Evêque, 75008 Paris), Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (12, place des Etats-Unis, CS70052, 92547 Montrouge Cedex) et Société Générale (GLBA/IBD/ECM/SEG, 75886 Paris cedex 18).

¹ La valeur nominale des actions d'Iliad n'étant pas fixée dans les statuts de la société.

L'Offre sera ouverte, conformément aux dispositions de l'article 231-32 du règlement général de l'AMF et des articles R. 225-153 et R. 225-154 du Code de commerce, postérieurement d'une part, à la publication le 20 décembre 2019 par Iliad d'un communiqué indiquant que la résolution relative à la réduction de capital par voie de rachat d'actions a été valablement adoptée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Iliad du 20 décembre 2019 et, d'autre part, à la publication par Iliad des avis d'achat dans un journal d'annonces légales et au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

Le calendrier et l'ouverture de l'Offre feront l'objet d'un avis de l'AMF.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'Iliad seront mises à disposition du public, au plus tard la veille de l'ouverture de l'Offre, selon les mêmes modalités.

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre publique. Il n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre, de tout document relatif à l'Offre et la participation à l'Offre peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Contact : presse@iliad.fr

A propos d'Iliad

Le Groupe Iliad est la maison-mère de Free, l'inventeur de la Freebox, le 1^{er} boîtier multiservices sur l'ADSL. Free est à l'origine de nombreuses innovations sur le marché de l'accès Haut Débit et Très Haut Débit (VoIP, IPTV, forfaitisation des appels vers de nombreuses destinations). Free propose des offres simples et innovantes au meilleur prix. Depuis janvier 2012, Free démocratise l'usage du mobile avec des offres simples, sans engagement et à un prix très attractif. Free compte près de 20 millions d'abonnés en France (dont 6,4 millions d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit et 13,3 millions d'abonnés mobiles au 30 septembre 2019). Le Groupe est devenu le 4^{ème} opérateur de réseau mobile en Italie où il s'est lancé le 29 mai 2018 sous la marque Iliad et comptait près de 4,5 millions d'abonnés au 30 septembre 2019.

Place de cotation : **Euronext Paris** Lieu d'échange : **Euronext Paris, compartiment A**

Code valeur : **ILD** Code ISIN : **FR0004035913**

Classification FTSE : **974 Internet** Membre du : **SBF 120, CAC Mid 100, Stoxx 600**